



Ville de
Saint-Hyacinthe

Technopole agroalimentaire

ÉTATS FINANCIERS

Rapport des faits saillants

2023



À propos

Je suis fier de vous présenter les résultats financiers de cette année, qui reflètent notre engagement envers une gestion responsable et efficace des ressources de la Ville.

Les résultats s'avèrent très positifs cette année, avec un excédent de 4 216 644 \$, auquel s'ajoutent des surplus non affectés de 2022, pour un total de 5 524 471 \$, et ce, malgré un contexte économique difficile marqué notamment par des taux d'intérêt élevés.

Parmi les faits saillants, soulignons l'ajout d'un montant de 1,3 M\$ à notre fonds de roulement, ce qui portera ce dernier à 25,3 M\$. Ce fonds est utilisé pour financer nos projets, en nous prêtant à nous-mêmes, sans intérêts, plutôt qu'en empruntant auprès d'une institution financière.

Cette approche s'avère particulièrement avantageuse dans un contexte où les taux d'intérêt sont élevés. À cela s'ajoute une contribution additionnelle de 800 000 \$ pour le logement social et abordable qui s'additionne avec le million déjà budgété en 2024 à cette fin, pour un total de 1,8 M\$ dédié au projet Mission Unitaînés, comprenant 100 nouveaux logements abordables pour aînés autonomes.



La gestion efficace des liquidités de la Ville a permis de générer des revenus supplémentaires d'intérêts en 2023, nous permettant d'utiliser ces sommes pour accélérer le remboursement de la dette. En poursuivant cette approche, axée sur une planification à long terme pour l'entretien et le remplacement des infrastructures municipales, ainsi que sur l'abandon des emprunts à court terme, nous pourrions alléger la pression sur nos ressources financières et, par ricochet, sur les contribuables maskoutains. Cette stratégie a d'ailleurs permis le remboursement de 14,9 M\$ d'emprunts antérieurs à court terme.

Nous avons aussi été très proactifs afin d'obtenir un maximum d'aide financière, ce qui nous a notamment permis d'investir plus de 1,2 M\$ dans nos pistes cyclables, dont près des 2/3 proviennent de subventions.

Soulignons également la performance de notre usine de biométhanisation, qui termine l'année 2023 sur une note très positive. L'usine a désormais atteint l'équilibre financier, ce qui signifie que les revenus générés couvrent l'ensemble des dépenses d'opération ainsi que les annuités liées aux immobilisations. En fait, un excédent de 250 000 \$ a même été réalisé.

Notre objectif pour la prochaine année : maintenir le cap sur cette saine gestion financière et un taux d'endettement le plus bas possible, tout en adoptant une philosophie d'opération responsable, permettant d'offrir aux citoyens des services à la hauteur de ce qu'ils sont en droit d'attendre de notre organisation municipale. Cela implique aussi, bien évidemment, de poursuivre nos efforts afin de mettre à niveau nos infrastructures.

A handwritten signature in blue ink that reads "André Beauregard". The signature is written in a cursive, flowing style.

André Beauregard, maire de la Ville de Saint-Hyacinthe

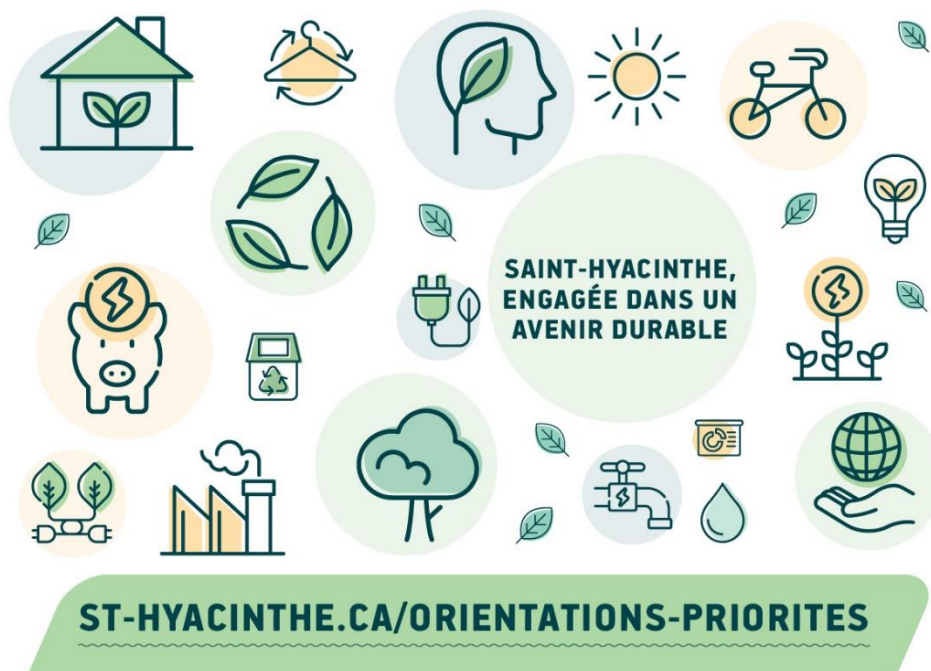
Rappel des orientations et priorités du Conseil 2022-2025

Avant d'aborder plus en détail le résultat de notre exercice financier 2023, il est important de se rappeler que nos dépenses de fonctionnement et nos investissements découlent directement de notre vision de « Saint-Hyacinthe, engagée dans un avenir durable ».

À travers nos actions municipales, nous voulons notamment :

- Développer le territoire de Saint-Hyacinthe afin d'accroître la fierté des citoyens.
- Entretien et développer la ville à un rythme qui tient compte de notre capacité, le tout en cohérence avec notre vision de développement durable.
- Assurer une gestion serrée de la dette.
- Axer le développement sur le bien-être de la communauté à long terme.
- Atteindre un équilibre entre l'offre de services et d'infrastructures auxquels les citoyens sont en droit de s'attendre et la saine gestion des ressources municipales.
- Se recentrer sur un nombre précis de priorités à réaliser.

Cette vision est bien établie. Nous sommes désormais en train de la faire vivre à travers nos actions collectives. Elle se traduit par des priorités et de grands dossiers. Nous concentrons nos énergies vers des projets qui sont importants pour les citoyens maskoutains et pour les générations futures.



États financiers – Rapport des faits saillants 2023

États financiers 2023

Comme le prévoit la Loi sur les cités et villes du Québec, la Ville de Saint-Hyacinthe présente son rapport des faits saillants relatifs aux états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023. Ces données ont été déposées à la séance ordinaire du 17 juin 2024.

La Ville a mandaté la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) afin de s'assurer que les contrôles internes, les processus d'affaires et les chiffres fournis sont fiables et représentent fidèlement la situation financière de la Ville. L'opinion de l'auditeur couvre aussi bien les résultats de la Ville que ceux consolidés pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. À cet égard, le rapport inclut la quote-part de la Ville à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM).

Les données présentées dans cette section sont tirées des états financiers audités dont la version intégrale est disponible sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe dans la section [Renseignements financiers \(st-hyacinthe.ca\)](https://www.st-hyacinthe.ca/fr/renseignements-financiers)

Revenus de fonctionnement 2023 :

142 085 985 \$

Charges 2023 :

137 869 341 \$

Excédent de fonctionnements 2023 :

4 216 644 \$

Provenance de l'excédent :

- **Revenus supplémentaires**
 - Droits de mutations immobilières
 - Taxes issues des permis, développements et rénovations
 - Revenus d'intérêts
 - Aide financière pour le transport en commun

- **Dépenses supplémentaires**
 - Frais d'entretien du réseau d'aqueduc
 - Frais liés à la revalorisation du digestat
 - Frais d'équipements de procédés pour l'usine d'épuration et de biométhanisation



Répartition de l'excédent 2023

Considérant l'excédent de l'exercice 2023, une partie de ce surplus, soit 3 426 839 \$ a été utilisée pour augmenter le fonds de roulement de la Ville, de même que les différents programmes, notamment ceux liés aux logements sociaux et abordables, à la revitalisation du territoire, à la démocratie municipale, à la culture et au patrimoine. Les revenus additionnels enregistrés en cours d'exercice, ainsi que les économies réalisées sur les dépenses et les projets d'immobilisation ont permis de rembourser par anticipation certains projets en attente de financement. Cela inclut une partie des travaux au stade L.-P.-Gaucher, la réfection des pavages, bordures et trottoirs, l'aménagement de la piste cyclable dans le secteur Assomption, la reconstruction des infrastructures souterraines des rues Brabant, Jolibois et Pierre-Dupont, une partie des travaux au 1400, rue Saint-Antoine, ainsi qu'une partie des travaux d'agrandissement du centre communautaire Assomption.

Le surplus non affecté de 2023 est donc de 1 399 982 \$, soit l'équivalent de 1 % des revenus et affectations totaux de l'année, ce qui témoigne de la grande rigueur dont fait preuve l'organisation municipale pour gérer les crédits alloués.

Principales réalisations 2023

Durant l'année 2023, plusieurs grands projets municipaux ont été réalisés, dont les suivants :

- Restauration du stade L.-P.-Gaucher ;
- Mise à jour des modules de jeux au parc Christ-Roi ;
- Mise aux normes du système de gicleurs du 1555 Marché public ;
- Restauration de la Porte des Anciens-Maires ;
- Démolition du 1405, rue Saint-Antoine ;
- Ajout d'aménagements cyclables dans le secteur Assomption ;
- Réfection de pavages, de bordures et de trottoirs ;
- Mise aux normes de l'usine d'épuration (projet sur plusieurs années) ;
- Reconstruction des infrastructures d'égouts Brabant, Jolibois et Pierre-Dupont ;
- Construction d'un égout sanitaire sur le boulevard Laurier Ouest (développement logement social) ;
- Séparation des égouts du bassin versant du déversoir Laflamme ;
- Séparation des égouts avenue Saint-Joseph et rue Marguerite-Bourgeoys (Biophilia) ;
- Augmentation de la capacité de pompage du Domaine sur le Vert.

Dettes à long terme

La dette à long terme à la charge de l'ensemble des contribuables s'élève à 72 636 200 \$. Cette progression par rapport à l'année précédente est due au financement de projets majeurs tels que la bibliothèque T.-A.-St-Germain, la station de pompage Girouard et les travaux d'infrastructures souterraines de la rue Saint-Louis.

Priorités d'actions 2024

Les principaux investissements 2024 sont :

- Le remplacement et l'installation de compteurs d'eau ;
- La réhabilitation de l'intercepteur Laurier ;
- Le bouclage du réseau d'aqueduc par la création d'une ceinture au sud de la rivière Yamaska ;
- La réalisation d'une étude de débits des bassins versants municipaux ;
- L'augmentation de la capacité de pompage des postes de pompage sanitaires Sansoucy, Verdure et Laframboise ;
- Le suivi des études ÉPIC ;
- La mise à niveau du poste de pompage Bellevue.

Les projets associés à la gestion municipale comprennent notamment :

- La réfection de pavages, trottoirs et bordures ;
- L'aménagement du parc Aurèle-Letendre ;
- Le remplacement d'unités de ventilation au R-22 pour du gaz R-410 ;
- L'aménagement d'une terrasse extérieure au 1555 Marché public (plans et devis) ;
- L'aménagement de pistes cyclables (le prolongement du sentier multifonctionnel de l'avenue des Golfeurs, ainsi que l'aménagement du réseau cyclable existant sur une section de l'avenue Bourdages Nord, près de la bibliothèque T.-A.-St-Germain) ;
- L'implantation de la limite de vitesse à 30 km/h ;
- La mise à niveau de terrains de baseball dans les secteurs de Sainte-Rosalie, Saint-Thomas-d'Aquin et Douville.

Cette programmation ambitieuse contribuera à améliorer la qualité de vie des Maskoutains. Elle permettra aussi aux citoyens de profiter d'infrastructures plus modernes et durables. Au mi-mandat du conseil municipal, elle montre que l'organisation poursuit une trajectoire cohérente dans la réalisation des orientations et priorités établies.

